

Notre site vous informe :  
<http://www.montpellier.snes.edu>

Pour nous contacter :  
s3mon@snes.edu

**18 mai à Paris**  
**Manifestation Nationale**  
**Inscrivez-vous**

## Sommaire :

### PAGE 2

Congrès académique

### PAGE 3

Action : 15 mai, 18 mai

### PAGE 4

Liste d'aptitude

Note administrative

Intra 2008

## 15 mai

*Grève nationale unitaire  
dans l'Éducation Nationale  
et la Fonction Publique*

**Le Service Public  
est notre richesse**

*Signez, faites signer  
l'appel en ligne*

<http://service-public-notre-richeesse.fr/>

**Congrès académique  
Mercredi 21 mai**

*Lycée J. Monnet,  
Montpellier*

PRIX : 0,30 €  
MONTPELLIER SNES  
Enclos des Lys B - 585 Rue de l'Aiguelongue  
MONTPELLIER - 04 67 54 10 70  
Port payé - Dispensé de timbrage  
Presse - Montpellier CT

## Des mobilisations qui montent, montent ...

Depuis 3 mois, le 2<sup>nd</sup> degré occupe régulièrement la Une des media : mobilisations contre les suppressions de postes et la remise en cause de notre métier et de nos statuts, qui se multiplient selon des formes variées en fonction des situations locales et se sont amplifiées après notre grève nationale majoritaire du 18 mars ; parents d'élèves qui s'impliquent activement dans un nombre croissant d'établissements : manifestations lycéennes qui se multiplient et se renforcent depuis la mi-mars ; un mouvement qui se développe dans le 1<sup>er</sup> degré ...

Le gouvernement est au pied du mur. Sa politique éducative est publiquement mise en cause, confrontée à un mouvement de plus en plus puissant, largement soutenu par l'opinion publique, qui refuse les dizaines de milliers de suppressions de postes décidées pour cette rentrée et les suivantes, et porte l'exigence d'un enseignement de qualité pour tous, d'une autre politique pour le Service Public d'Éducation et pour ses personnels.

Ni la multiplication de déclarations provocatrices ni les vacances de printemps n'y auront rien changé.

La prestation télévisée du Chef de l'État, qui ne voit que des erreurs ... de communication et maintient les coupes sombres dans le 2<sup>nd</sup> degré et la Fonction Publique, confirme la gravité des menaces qui pèsent sur l'Éducation Nationale et sur ses personnels.

Le démantèlement du système éducatif s'inscrit dans une politique globale qui vise, au nom de la RGPP, à remettre en cause la Fonction Publique et les Services Publics, leurs missions, leur rôle et le statut des fonctionnaires.

Dans un contexte social de plus en plus tendu, marqué par la multiplication des conflits sociaux (dockers, Airbus, hôpitaux, grande distribution, vente par correspondance ...) et des mobilisations pour défendre la protection sociale, les retraites, les droits sociaux, l'emploi ... le mouvement qui se construit au plan national pour la défense de la Fonction Publique et des Services Publics a **un rôle décisif à jouer. L'appel « Le Service Public est notre richesse »**, à l'initiative de nombreuses personnalités, organisations syndicales et associations, et **les initiatives qui l'accompagnent peuvent être la base d'un grand mouvement social. Chacun doit s'en saisir, le diffuser le plus largement possible.**

À la rentrée des vacances de printemps, **la mobilisation est au rendez-vous** dans les établissements, les départements, les académies.

**Avec au plan national, des actions de grande ampleur qui vont marquer un nouveau renforcement et un élargissement de notre mouvement :**

**Judi 15 mai, grève nationale unitaire dans l'Éducation Nationale (Fsu, Ferc-Cgt, Unsa, Sgen-Cfdt, Sud-Education) et dans la Fonction Publique (Fsu, Cgt, Unsa, Solidaires, Cfte, ainsi que Fo).**

**18 mai, Grande Manifestation Nationale à Paris pour le Service Public d'Éducation, notre métier, nos statuts et nos carrières.**

B. DUFFOURG

## CONGRES ACADEMIQUE D'ETUDE

MERCREDI 21 MAI 2008 AU LYCÉE JEAN MONNET, MONTPELLIER

*Métier, statuts, emploi, carrières. Quelles évolutions ? Quelles perspectives ? Quels enjeux ? ...  
Face à une attaque sans précédent, quelle réponse syndicale devons-nous construire pour renforcer la  
mobilisation de notre profession ?*

Depuis plus de 2 mois, les mobilisations des personnels, mais aussi des parents et des lycéens contre les suppressions massives de postes s'amplifient et s'étendent. La partie la plus visible de la politique de démantèlement du système éducatif et particulièrement du 2nd degré, menée par le gouvernement, se trouve ainsi publiquement et fortement mise en cause.

Pour autant, la cohérence globale et les objectifs de cette politique, qui s'attaque aux missions du Service Public d'Éducation et aux fondements même de notre métier et de la Fonction Publique, ne sont pas encore suffisamment perçus par l'ensemble des parents et de l'opinion publique, voire même par notre profession.

### *Analyser la cohérence des choix gouvernementaux ...*

Nous devons d'urgence, non seulement approfondir notre réflexion sur ce qui fonde notre métier d'enseignant, de CPE et de Co-Psy, mais aussi accélérer la prise de conscience par notre profession des conséquences particulièrement graves de ces attaques pour notre emploi, nos statuts et nos carrières.

Le Rapport Pochard, censé déboucher sur

une revalorisation et une amélioration de la condition enseignante, est à cet égard une véritable provocation : la publication imminente de son « livre blanc » par le gouvernement est la prochaine étape dans la remise en cause de notre métier et de nos statuts. Éclatement des services, bivalence, brouillage des missions de chacun des acteurs de la communauté éducative, remise en cause du recrutement par le concours national, possibilité à terme de licencier, mais aussi introduction du « mérite » et de la prééminence du chef d'établissement dans la gestion des carrières, voire des affectations, contractualisation et accroissement de l'autonomie des établissements et des pouvoirs locaux, sont les différentes facettes d'un dispositif visant à fragiliser l'Éducation Nationale dans son ensemble en remettant en cause les statuts des personnels.

Ce sont ces liens qu'il nous faut collectivement appréhender : la bivalence au collège peut-elle être un gage de réussite pour nos

Autonomie pédagogique et autonomie locale ; contractualisation et élargissement de nos missions ; conditions d'exercice, annualisation, temps de présence, bivalence... ; recrutement des enseignants ; carrières, profilage, mérite et revalorisation ; avenir de nos statuts face à la mise en oeuvre de la RGPP...

Notre congrès devra approfondir toutes ces questions. Et faire de notre réflexion un instrument pour amplifier et développer les mobilisations, en renforçant notre capacité à faire prendre conscience à toute la profession, mais aussi aux parents d'élèves et à l'opinion publique, de la cohérence globale, de la gravité et des objectifs des attaques menées par le gouvernement.

élèves ? Le lien entre « mérite », assujettissement au pouvoir local et alourdissement des tâches est aussi à analyser sous l'angle de ce qui est au cœur de nos métiers : la transmission des connaissances, le développement de l'esprit critique, la formation du citoyen ...

### *... pour renforcer la mobilisation de notre profession*

Ne nous y trompons pas. Ce ne sont pas là de simples projets en l'air, mais bien la mise en oeuvre dans notre secteur de la RGPP, c'est à dire d'une politique d'ensemble de remise en cause de la Fonction Publique, de ses missions, et du statut des fonctionnaires. Ces projets sont loin d'être uniquement l'affaire de la profession et il est de notre responsabilité d'en faire ressortir les liens avec les suppressions massives de postes qui ne font que commencer, la diminution des horaires-élèves en collège et en lycée et la « réforme » du lycée et du baccalauréat qui en seraient un corollaire, la suppression de la carte scolaire .... C'est cet ensemble qui pèsera de tout son poids sur la question de la démocratisation du savoir et du défi social qui le sous-tend.

B. GELY B. HUMEAU  
F. DENJEAN-DAGA

## LE CONGRÈS PRATIQUE

Le congrès académique se tiendra de 9h30 à 17h au Lycée J.Monnet à Montpellier, avec la participation d'un(e) secrétaire général(e) du Snes.

Sont membres du congrès : les représentants des S1 (1 jusqu'à 15 adhérents, 1 par tranche supplémentaire de 20 adhérents, même incomplète), les membres titulaires et suppléants de la CA académique, les commissaires paritaires. Par ailleurs, tout collègue syndiqué au Snes peut participer,

sans voix délibérative, aux travaux du congrès.

Les responsables de S1 ont reçu une circulaire indiquant l'organisation pratique du congrès, avec un modèle de demande d'autorisation d'absence et une convocation (l'autorisation d'absence pour mandat syndical est de droit sur présentation d'une convocation).

Les frais de déplacement et de repas (repas de midi pris sur place) seront pris en charge par le Snes.

# ÉDUCATION : 15 MAI EN GRÈVE, 18 MAI À PARIS !

**D**es mobilisations qui se développent depuis près de 3 mois et se sont amplifiées après notre grève majoritaire du 18 mars, touchant de plus en plus d'établissements, adoptant des formes variées selon les situations, avec le souci constant de les inscrire dans la durée, d'associer les parents, d'interpeller publiquement la politique éducative du gouvernement. Des parents d'élèves activement impliqués dans un nombre croissant d'établissements. Un mouvement particulièrement fort en Région Parisienne. Et depuis la mi-mars, des manifestations lycéennes de plus en plus importantes.

Toutes ces mobilisations portent les mêmes exigences, **un enseignement de qualité pour tous et le refus d'une école au rabais**, qui passent par l'annulation des suppressions de postes et un collectif budgétaire.

Avec pour notre profession, l'exigence de plus en plus forte **de respect et de revalorisation de notre métier, de respect et d'amélioration de nos statuts et nos carrières**.

Le gouvernement, en réelle difficulté face à la montée des mobilisations - les déclarations inadmissibles dans les media, notamment sur le thème des lycéens manipulés, en témoignent - n'a d'autre argument que les équilibres budgétaires, quand ce n'est pas l'État en faillite, pour tenter de justifier sa politique de démantèlement. L'action reprend dès la rentrée : après la journée établissements morts et grève dans le Gard le 29 avril, avec la Fcpe, et la journée d'action du 30 dans l'Hérault, de nouvelles journées nationales d'action sont programmées les 15 et 24 mai.

**La grève unitaire du 15 mai et la manifestation nationale du 18 mai seront des moments particulièrement importants pour la mobilisation de notre profession. Leur réussite doit être une priorité.**

Les 15 et 18 mai, montrons notre détermination à défendre le Service Public d'Éducation, notre métier, nos statuts et nos carrières. Portons au plus haut niveau l'exigence d'un enseignement de qualité pour tous les jeunes, du respect

## PARTICIPER À LA MANIFESTATION NATIONALE DU 18 MAI À PARIS

**I**nscrivez-vous dès aujourd'hui auprès du responsable Snes de votre établissement, du S2 ou du S3.

Le Snes et la Fsu ont réservé un TGV Duplex : départ de Perpignan le dimanche matin, retour le soir, arrêts à Narbonne, Béziers, Sète, Montpellier, Nîmes. Les horaires seront sur notre site dès que possible.

Pour les collègues syndiqués au Snes qui se déplacent à Paris par leurs propres moyens (aller et retour), les frais seront pris en charge à hauteur du prix de la place sur notre TGV (environ 90 €) ou de leur billet s'il est inférieur, sur présentation du titre de transport. Dans ce cas, en fonction des places disponibles, il est possible d'obtenir des tarifs réduits : contactez le S3 (s3mon@snes.edu) ou R. Laborie : 06 86 87 68 44.

Une telle manifestation coûte cher : une souscription est lancée dans tous les établissements. Participez aussi à la mobilisation par votre soutien financier (chèques à l'ordre du Snes).

et de la revalorisation de nos métiers. **Imposons, pour les années à venir, une autre politique pour l'Éducation Nationale, pour le 2nd degré et pour ses personnels.**

B. DUFFOURG

## DÉFENDONS LA FONCTION PUBLIQUE ET LES SERVICES PUBLICS

**P**our s'opposer à leur démantèlement, un mouvement national se construit. **Au nom de l'intérêt général et des valeurs républicaines**, il interpelle publiquement le gouvernement sur ses choix, leurs conséquences pour notre société, et exige **une autre politique pour la Fonction Publique et les Services Publics**.

A l'initiative de personnalités, de syndi-

cats, d'associations, d'élus, un appel national et citoyen vient d'être lancé, accompagné de multiples initiatives : signatures collectives, réunions publiques, action nationale à Paris fin mai ...

**Signons et faisons signer** « Le Service Public est notre richesse ». Signature en ligne, <http://service-public-notre-richesse.fr/>, ou sur notre site. **Mettons nous massivement en grève le 15 mai.**

## BILLET D'HUMEUR

### LA RÈGLE DE 3 N'AURA PAS LIEU

**L**a prestation télévisée de notre ministre au Grand Journal du 3 avril, outre un indéniable succès internautique, aura eu le mérite d'éclairer quelques mystères d'État.

Comment la suppression de 11200 postes peut-elle être un « plus » pour les élèves ? Pourquoi les taux de grève du ministère sont-ils inférieurs de moitié à la réalité ? Comment un pouvoir d'achat peut-il augmenter quand les salaires progressent moins vite que l'infla-

tion ? Pourquoi la multiplication des heures supplémentaires coûte-elle plus cher qu'elle ne rapporte ? Et un taux de croissance en baisse est-il la preuve d'une bonne santé économique ?

Ne cherchez plus, c'est la règle de trois !

Chacun comprendra alors plus aisément le choix des apprentissages de base comme seule ambition pour l'école - automédication ? Et que si ce gouvernement fustige sans cesse l'étroitesse des règles quand il évoque le

paritarisme ou nos statuts, c'est probablement le fait d'un désordre lexicographique.

Si la maîtrise de la règle de trois n'est pas parfaite, la soustraction et la division sont, elles, bien acquises, et allègrement appliquées aux postes comme aux salaires.

Enfin pour le passé, pardon pour le futur, gardons espoir : celle de la multiplication est en bonne voie, les cadeaux fiscaux aux plus fortunés en sont la preuve par 9.

B. DUFFOURG

## LISTE D'APTITUDE ACCÈS AU CORPS DES AGRÉGÉS

472 collègues (375 en 2007) avaient postulé pour 304 possibilités (369 en 2007) ; la liste rectorale comprend 67 noms contre 72 l'an dernier.

Nous avons dénoncé la baisse du nombre de promotions possibles, liée à celle des postes aux concours, et réaffirmé notre demande d'un barème pour rendre la procédure plus lisible et transparente ; d'autant que cette campagne a été marquée par un changement très fort dans la forme comme sur le fond. Comme pour la hors classe, apparaissent en clair l'avis des IPR et celui des chefs d'établissement, modulés de très favorable à défavorable. Le Recteur suit généralement l'avis de l'inspection.

Les corps d'inspection ont eu des stratégies différentes : certains n'utilisent pas le « sans opposition », d'autres utilisent la note pédagogique pour départager « favorable » et « sans opposition » ; pour d'autres le « sans opposition » semble réservé aux « classe normale ». D'autres enfin n'utilisent pas ou très peu l'avis « favorable » : dans ce cas, des collègues se retrou-

vent à la fois avec un « sans opposition » et une bonne, voire excellente, note pédagogique.

La confrontation des avis, des notes pédagogiques et des dates d'inspection montre les limites du système. Les collègues qui accusent de réels retards d'inspection sont pénalisés ; certains collègues TZR ou en complément de service n'ont pas toujours de lien réel avec le chef d'établissement notateur.

Enfin ces deux avis semblent les seuls critères de choix pour être inscrit sur la liste rectorale. Disparaissent purement et simplement les références aux admissibilités et aux diplômes.

Comme l'an passé, nous avons réaffirmé la nécessité d'inscrire un nombre suffisant de collègues sur la liste des proposés pour permettre le maximum de promotions ; c'est dans ce sens que nous avons défendu les dossiers des collègues auprès des corps d'inspection et du rectorat. Les dossiers des collègues proposés par le Recteur seront examinés en CAPN.

JP. MELJAC C. POUSS

## MOUVEMENT INTRA 2008

Les barèmes retenus par l'administration avant les groupes de travail vœux et barèmes seront affichés sur SIAM à partir du 19 mai. Il est très important de les consulter, de demander la correction par écrit à la DPE si le barème affiché ne vous semble pas conforme et d'en informer aussitôt la section académique du SNES.

Les commissaires paritaires du SNES, qui ont tenu des réunions d'information dans tous les départements, assuré une permanence téléphonique et reçu en entretiens individuels plusieurs centaines de collègues, sont à vos côtés à toutes les étapes du mouvement, et font vivre le paritarisme auquel ils sont attachés : discussion de la circulaire rectorale, vérification des vœux et barèmes, affectations, suivi des dossiers, interventions en commission pour les défendre ...

C.MATAN

19 mai *affichage des barèmes retenus avant GT*

*CAPA mouvement intra PEGC : 20 mai*

*GT handicap : 13 mai*

*GT vœux et barèmes : COP et CPE 23 mai*

*Agrégés et certifiés 26 et 27 mai*

*CAPA mouvement intra :*

*COP et CPE 20 juin*

*Agrégés et certifiés 24 et 25 juin*

*Révisions d'affectation : tous corps 4 juillet*

*Phase d'ajustement pour les TZR : COP et CPE 8 juillet*

*Agrégés et certifiés 10 et 11 juillet*

## AGENDA :

Mardi 29 avril : Capa hors classe agrégés

Lundi 5 mai : GT congés formation

Mardi 3 juin : Capa hors classe CPE

Jeudi 5 juin : Capa hors classe certifiés

## CAPA CERTIFIÉS : NOTE ADMINISTRATIVE

### DIALOGUE SOCIAL, VIGILANCE !

La CAPA certifiés sur les révisions de notes administratives s'est tenue le 25 mars. 48 demandes avaient été formulées. Il faut tout d'abord noter cette année que la CAPA n'a pas eu à examiner de problèmes globaux relevant d'établissements particuliers, soit qu'ils aient été traités en amont, soit parce qu'il n'y pas eu de contestation collective de la part des collègues. La commission a revu, entre autres, favorablement les notes des collègues, qui pour raison de congé maternité ou de congé parental, n'avaient pas été augmentées par les chefs d'établissement. On note aussi un problème global concernant les TZR, près du quart des contestations: manque de concertation entre les divers chefs d'établissement où exercent les TZR, problème de coordination d'emplois du temps, conflits sur les remplacements au pied levé... Nous avons pu faire relever quelques notes.

Mais il est à regretter dans l'ensemble que le dialogue social ne réponde pas suffisamment aux attentes des personnels. A l'heure où nos statuts, notre métier sont remis en cause, où les projets d'accroître les pouvoirs des chefs d'établissement sur la liberté pédagogique, le droit à mutation, les promotions, pèsent lourdement sur l'avenir de notre profession, le rôle de la CAPA de révision des notes administratives est plus que jamais décisif. Chacun d'entre nous peut un jour être amené à faire appel de sa note pour des raisons autres que celle relevant de son implication dans l'établissement... Nous continuerons à être particulièrement vigilants pour faire respecter le paritarisme, le rôle des élus du personnel et les droits des collègues.

F. DENJEAN-DAGA B. GELY